FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

MUTUALITÉ FRANÇAISE
BRETAGNE

PROGRAMME DE FORMATION

MUTUALITÉ FRANÇAISE BRETAGNE

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Institut Mutualiste de Formation de Bretagne IMFB

Infos pratiques

- 24 et 25 mars 2025, Rennes (35) - COMPLET
- 28 et 29 avril 2025, Rennes (35)
- 19 et 20 mai 2025, Dinan (22)
- 22 et 23 septembre 2025, Ploërmel (56)
- 6 et 7 novembre 2025, Quimper (29)

Formation de deux journées (14 heures). Groupe de 8 à 16 participants.

Méthode pédagogique

La formation allie différentes méthodes d'apprentissages pour qu'un maximum de participants s'y retrouve : présentation sur ppt, lecture de passages du manuel, activités en grand groupe ou en petits groupes, mises en situation, films, ...

Modalités d'évaluation

Pré-test et Post-test d'évaluation des connaissances, questionnaire d'évaluation de la satisfaction

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

Demi-journée 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
    - Cadre des premiers secours en santé mentale
    - Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocspost-traumatique
    - Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
    - Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
    - Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
    - Signes, symptômes
    - Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...).

Prérequis et public

Cette formation ne nécessite pas de prérequis et s'adresse à tout citoyen de plus de 18 ans.

Tarifs

250 euros/participant (manuel inclus) mobilisable au titre de la formation continue (formation certifiée Qualiopi).
Formation en interne possible : tarif sur devis.

Formatrice

Perrine LE BOUFFANT, chargée de prévention à la Mutualité Française Bretagne. Formatrice accréditée PSSM France. Contact : 06 47 91 69 54 - plebouffant@bretagne.mutualite.fr

La Mutualité Française Bretagne se réserve le droit de faire appel à des formateurs.rices accrédité.es PSSM France pour assurer certaines formations.

Formatrice accréditée
Premiers Secours en Santé Mentale

INSTITUT MUTUALISTE DE FORMATION BRETAGNE
14, rue Jean Baptiste Colbert – 56325 LORIENT Cedex
N° Siret : 778 863 820 00034 - Code NAF : 660 G
Numéro de déclaration d'activité auprès du préfet de la Région Bretagne : n° 53560209856